



PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 4 décembre 2025

ADOPTION DE LA STRATÉGIE DE FAÇADE MARITIME MANCHE EST – MER DU NORD 2025-2031

Le préfet de la région Normandie, Jean-Benoît Albertini, et le vice-amiral d'escadre Benoit de Guibert, préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, préfets coordonnateurs de la façade, ont approuvé par arrêté interpréfectoral la stratégie de façade maritime Manche Est – Mer du Nord mise à jour, le 21 novembre 2025. Cette stratégie définit les orientations structurantes des politiques publiques maritimes pour les six prochaines années, de la frontière franco-belge jusqu'à la baie du Mont Saint-Michel.

L'approbation de cette stratégie fait suite à l'avis final favorable rendu par les membres du Conseil maritime de façade le 16 octobre 2025.

Cette étape marque l'**aboutissement de deux ans de dialogue continu et de co-construction** qui permettent de tracer une **feuille de route partagée** avec les acteurs socio-économiques, les collectivités territoriales, les associations et les industriels pour l'avenir de la façade maritime. Elle se fonde sur les travaux du Conseil maritime de façade et sur les conclusions du débat public dit « La mer en débat », qui a fortement mobilisé le grand public entre 2023 et 2024.

En partant d'un **état des lieux de l'environnement marin et des usages existants** de la mer et du littoral, elle dessine à l'horizon 2050 la vision d'une **façade Manche Est – mer du Nord durable**, qui concilie développement économique, protection de l'environnement et transition écologique.

Plus opérationnelle et plus lisible, la stratégie de façade maritime mise à jour vise la coordination des activités en mer, l'anticipation de leurs évolutions et l'atteinte ou le maintien du bon état écologique des eaux marines.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 53 18
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Ainsi, elle intègre désormais une **cartographie concertée** des zones prioritaires de développement de l'éolien en mer pour 2035 et 2050, ainsi que des sites d'étude prioritaires pour la labellisation en protection forte, avec l'objectif d'atteindre 1 % des eaux de la façade maritime en zones de protection forte d'ici 2027.

La stratégie de façade maritime sera déclinée sur le plan opérationnel au travers du plan d'action du document stratégique de façade qui concrétise sa vision et ses objectifs généraux.

La stratégie de façade maritime révisée est disponible au lien suivant :

<https://www.dirm.memn.developpement-durable.gouv.fr/dsf-1-2-volet-strategique-2025-2031-r564.html>

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 53 18
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex